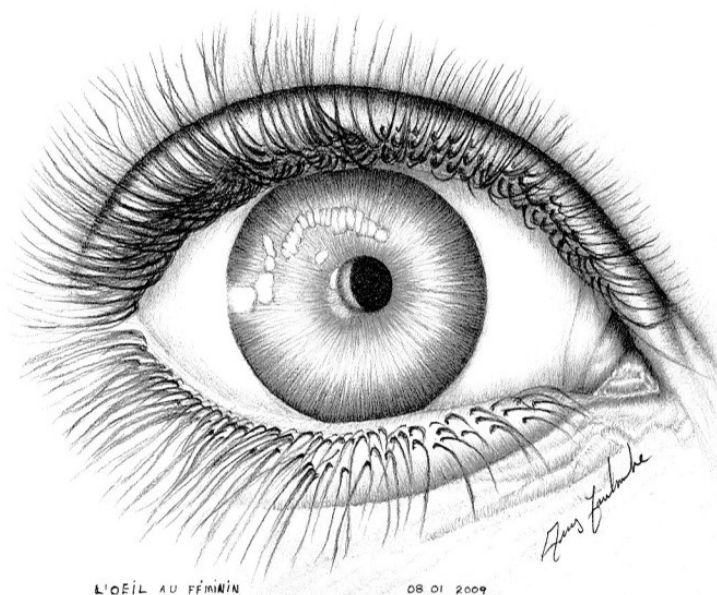


Formation Œil énergie Compagnons Bâisseurs Provence
Semaine de la Lutte contre la Précarité Énergétique
26 au 30 Novembre 2012



J'ai l'œil énergie.

Avant de faire usage d'instruments de mesure, j'observe, je ressens l'environnement dans lequel je suis
et déjà, je peux en tirer un certain nombre d'informations

Accord-cadre Etat - Région - ADEME 2007 - 2013



Compagnons Bâisseurs Provence-7, rue Edouard Pons – 13006 Marseille - Tél 04 91 50 03 83 - Fax 04 91 50 04 64 -

cbprovence@compagnonsbatisseurs.org

Antenne Varoise : 4 bis, Place Barboulin, 83 470 Saint Maximin La Sainte Baume

www.compagnonsbatisseurs-provence.org - N° Siret 319 050 167 0075 - Code APE 9499Z

Association agréée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports - Membre de l'Association Nationale Compagnons Bâisseurs



***Petit mémo de la
visite à domicile***

	Observer	Ce que l'on peut faire pour un locataire	Ce que l'on peut faire pour un propriétaire occupant
L'orientation	Le lieu est-il bien orienté pour bénéficier de l'énergie solaire (apport thermique et lumineux gratuit) ?	Pose de miroirs Pose de peintures claires pour capter le maximum de lumière Ajout de luminaires	
	Quel est l'état extérieur du bâti (état des enduits, présence de fissures, marque d'humidité, état des gouttières....) ?	Enclencher un travail en direction du PB si propriétaire unique) ou en direction du syndic pour une réfection de la façade	Si pleine propriété : reprise de façade par entreprise – Penser à l'isolation par l'extérieur
La façade extérieure		Si copropriété : travail en direction du syndic	
Les parois: murs porteurs et cloisons, sols	Quelle est la nature des matériaux, la couleur, la température ressentie au toucher.	Pose d'un plancher avec une couche isolante avec accord du PB Pose de tapis Pose de doubles rideaux Si possible envisager un doublage des murs (avec accord du PB) avec un isolant mince	Travailler sur l'isolation du vide sanitaire (CB) et isolation des combles (CB) Pose de plancher avec couche isolante Doublage des murs intérieurs ou extérieurs Pose de doubles rideaux Pose de tapis Améliorer la ventilation (apport d'air plus sec)
	Les lieux sont-ils sains, les murs respirent-ils ? y a-t-il des traces d'humidités ? Poser des questions : Y a-t-il un système de ventilation? de la condensation sur les fenêtres le matin ? une situation de sur occupation de certaines pièces ? un chauffage d'appoint ? un dégât des eaux ?..	Essayer de repérer l'origine de l'humidité Vérifier les ventilations (voir ci dessous) Solliciter son assurance s'il s'agit d'infiltrations ou une fuite Effectuer des mesures de températures et d'humidité Rendre visible l'impact de l'usage du logement sur le taux d'humidité Enclencher une médiation en fonction de l'origine de l'humidité	
Ventilations et aérations: - VMC - ventilations naturelles	Existent-elles ? de quel type ? en quel état? sont-elles bouchées ? Etre très attentifs à la ventilation dans les pièces de service (cuisine, salle de bain) Avez-vous repéré des signaux particuliers : difficultés à respirer, traces ou odeurs de moisissures, buée sur les vitres ? ou des pathologies vous ont-elles été signalées telles que l'asthme, rhinopharyngites allergies ?	Déboucher les grilles Nettoyer les grilles régulièrement Aérer Nettoyer les moisissures	
		Médiation si absence de ventilation ou si ventilation non raccordée à l'extérieur si ventilation non-conforme dans cuisine au gaz	Travaux si absence de ventilation ou si ventilation non raccordée à l'extérieur si ventilation non-conforme dans cuisine au gaz avec pose d'une ventilation adaptée

<p>Les ouvertures:</p> <ul style="list-style-type: none"> - fenêtres, baies vitrées, fenêtres de toit (velux), fenestrons, ... - portes, portes d'entrée, portes de communication, portes de garage, volets... 	<p>Me paraissent-elles suffisantes dans leur taille, épaisseur, surface ? Lors de votre visite, avez-vous utilisé l'éclairage artificiel ?</p> <p>Donnent-elles une sensation de chaud, de froid, espace sombre, lumineux ...? Les fenêtres double vitrage possèdent-elles les grilles d'aération ?</p> <p>Comment sont-elles utilisées?</p> <p>Dans quel état (vitre, mastic, étanchéité..) sont elles? Y a -t-il des volets</p>	<p>Enclencher une médiation si les ouvrants n'assurent pas le clos ou en cas d'absence de ventilation.</p> <p>Négocier la pose de volets</p> <p>Pose d'un survitrage</p>	<p>Pose de volets</p> <p>Changement de menuiseries ou travail sur leur agrandissement (attention au respect des règles d'urbanisme)</p>
	<p>Changement de vitres</p> <p>Pose de doubles-rideaux</p> <p>Calfeutrage</p> <p>Reprise des mastics</p> <p>Création de sas pour couper les entrées d'air froid</p> <p>Repose de portes (travailler sur le cloisonnement « saisonnier ») ?</p> <p>« Travailler sur l'effet cheminée des escaliers »</p>		
<p>Les équipements de confort :</p> <ul style="list-style-type: none"> - appareils de chauffage : chauffe-eau, radiateurs, poêles à bois, chaudière, insert ... - appareils de climatisation 	<p>Ya-t-il un chauffage? De quel Type ? Me paraissent-ils efficaces, adaptés au lieu, suffisamment nombreux, en bon état ? sobres ou gourmands en énergie? Avec quel type d'énergie fonctionnent-ils ?</p> <p>Comment sont-ils utilisés?</p>	<p>Médiation en cas d'absence de chauffage ou de chauffage inadapté sur la base du décret décence</p>	<p>Changement des modes de chauffage</p> <p>Mesure de consommations et travail sur projection des consommations au regard d'un remplacement pour évaluer temps de retour.</p> <p>Information sur règle concernant la vétusté et évaluer le gain en cas de changement</p>
	<p>Etat du chauffe-eau, vérification du bon isolement du bloc sécurité, état surverse (dépôts de calcaire), emplacement..</p>	<p>En cas d'appareil à combustion vérifier qu'il y'a un contrat d'entretien</p> <p>Mise en œuvre de l'entretien</p> <p>Dépoussiérage</p> <p>Apprentissage du bon fonctionnement</p> <p>Travail sur le confort d'été pour éviter la climatisation : pose de stores</p> <p>Calorifugeage des tuyaux</p> <p>Réglage des températures pour les chaudières</p> <p>Pour les cumulus, expliquer le rôle du bloc sécurité et la manipulation permettant une évacuation du calcaire.</p> <p>Vérifier dimensionnement rapporté aux besoins 50L par personnes en fonction de la taille du logement (T2 : 100 l)</p> <p>Vérifier existence d'un contacteur jour/ nuit et l'abonnement heures creuses/ heures pleines</p>	
<p>Les appareils d'éclairage :</p> <p>luminaires, ampoules nues, bougie, lampe torche ...</p>	<p>Quel type d'équipement (douilles test, luminaires)? Quel type de lampes et quelle consommation? Combien de points lumineux? Sont-ils suffisants? Sont-ils adaptés ? ...</p> <p>En cas de maison individuelle pensez à regarder l'éclairage extérieur</p>	<p>Travailler sur les besoins en éclairage</p> <p>Démultiplier les points d'éclairage et travailler sur le confort : pose de luminaires</p> <p>Adapter la puissance et le type d'ampoule aux usages des pièces</p> <p>Supprimer les douilles de chantier</p> <p>Nettoyer les ampoules</p> <p>Pose de détecteurs de présence pour les éclairages extérieurs</p>	

<p>Les appareils électroménagers et multimédias : - réfrigérateurs, congélateurs, fours micro-onde, appareils de cuisson ... - les ordinateurs, téléviseurs, radios ...</p>	<p>Leur nombre, leur taille, leur vétusté apparente ... avec quelle type d'énergie fonctionnent-ils ? Sont-ils bruyants, étanches, efficaces... ? Comment sont-ils utilisés? Ont-ils des coupes veilles?</p>	<p>Travailler sur le positionnement des appareils Changer les joints Nettoyer les grilles Couper les veilles Travailler sur le bon usage des appareils Pose de tapis anti vibration pour utiliser le lave-linge en heures creuses Mesurer la consommation des postes froids notamment et réfléchir au remplacement des appareils sur consommateurs grâce au fond de remplacement (VAR)</p>	
<p>L'eau: équipements sanitaires : évier, lavabo, douche, baignoire, WC</p>	<p>Repérer d'éventuelles fuites (au compteur ou par des astuces) Vérifier le débit de l'installation, la présence ou non d'accessoires permettant de faire des économies : douchette économe, chasse d'eau économique ...</p>	<p>Recherche des fuites, mesurer les pertes Changement de joints Pose de mousseurs ou de réducteurs de débits Pose de chasse d'eau économique ; pose d'une bouteille dans le réservoir Pose de douchettes à économie Vérifier la distance entre le chauffe-eau et les points d'eau : s'il est éloigné, calorifuger permet aussi de réduire la consommation d'eau Récupérer l'eau quand on ouvre le robinet d'eau chaude (pour les plantes, les toilettes, la vaisselle)... En cas de présence d'extérieurs : récupération de l'eau de pluie</p>	
<p>Relais existant dans le cadre de travaux éligibles à l'ANAH</p>		<p>Médiation si fuites sur installation</p>	<p>Changement de robinets Envisager éventuellement le déplacement du chauffe-eau. Travaux sur installation plomberie</p>
		<p>Informers le PB de l'existence d'aide liées à la remis en état de son logement, faire le lien avec l'opérateur du dispositif</p>	<p>Si bouquet de travaux et revenu fiscal de référence correspondant aux critères de l'ANAH : orientation vers le programme « habiter mieux » Des opérateurs sont à la disposition des PO pour les accompagner dans l'élaboration du dossier que ce soit dans le cadre des PIG, OPAH RU, OAHD En général ces opérateurs ont des outils permettant de combler tout ou parti du reste à charge</p>

FICHE GUIDE ECLAIRAGE

- L'éclairage, c'est 14 % de la facture d'électricité spécifique d'un ménage (électricité hors chauffage et eau chaude sanitaire).
- L'éclairage a un coût énergétique : entre 400 et 600 KWh par ménage et par an (de 48 € à 72 € par an): il est simple de diviser ce chiffre par 2.
- Un ménage français possède en moyenne 22 lampes.
- Les lampes à incandescence produisaient 95% de chaleur pour 5% de lumière.
- L'apport de lumière naturelle est gratuit, c'est aussi l'éclairage le plus adapté à notre œil et celui qui offre le meilleur rendu des couleurs.

		Ce que l'on peut faire pour un locataire	Ce que l'on peut faire pour un propriétaire occupant
<p>L'éclairage naturel</p> <ul style="list-style-type: none"> — L'orientation — La façade extérieure 	<ul style="list-style-type: none"> - Comment le bâtiment est-il orienté ? - Reçoit-il bien la lumière du jour ? - A quels moments de la journée ? - De quelle couleur sont les murs ? Couleurs sombres ? - Comment la pièce est-elle aménagée ? Des meubles hauts masquent-ils les ouvertures ? - Qu'est ce qui gêne la pénétration de la lumière dans le logement : de la végétation ? 	<ul style="list-style-type: none"> — La pose de miroirs permet de capter d'avantage de lumière extérieure — Pose de peintures blanches sur les plafonds et claires sur les murs pour capter le maximum de lumière. <p>* Le blanc restitue 80 % de la lumière</p> <ul style="list-style-type: none"> — Modifier l'aménagement pour dégager le plus possible les ouvertures — Tailler les haies ou les végétations qui peuvent masquer l'apport lumineux dans le logement ; solliciter voisin ou syndic pour le faire 	<ul style="list-style-type: none"> — La pose de miroirs permet de capter d'avantage de lumière extérieure — Pose de peintures blanches sur les plafonds et claires sur les murs pour capter le maximum de lumière. <p>* Le blanc restitue 80 % de la lumière</p> <ul style="list-style-type: none"> — Modifier l'aménagement pour dégager le plus possible les ouvertures - Tailler les haies ou végétations qui peuvent masquer l'apport lumineux dans le logement. — Si pleine propriété : reprise de façade par une entreprise — Si copropriété : travail en direction du syndic

<p>L'éclairage naturel</p> <p>— L'entrée dans le logement</p>	<ul style="list-style-type: none"> – Les volets, ou les double rideaux sont-ils clos ? – Pourquoi ? Est-ce un problème de vis à vis ? De froid ? – Présence de vitres cassées colmatées avec du bois ou du carton qui masque l'entrée de la lumière par exemple ? 	<ul style="list-style-type: none"> – Si c'est un problème thermique : procéder au calfeutrage d'entrées d'air trop importantes, travailler sur le confort thermique. – S'il s'agit d'un problème de vis à vis : pose de rideaux voilages ou de films sans tain (pour une boutique réhabilitée en habitat par exemple.) – Remplacement de vitres cassées – Négocier la pose de volets 	<ul style="list-style-type: none"> – Si c'est un problème thermique : procéder au calfeutrage d'entrées d'air trop importantes, travailler sur le confort thermique. – S'il s'agit d'un problème de vis à vis : pose de rideaux voilage ou de films sans tain pour une boutique réhabilitée en habitat par exemple. – Remplacement de vitres cassées – Pose de volets
<p>.L'éclairage du logement</p>	<ul style="list-style-type: none"> – L'habitant ressent-il le besoin d'éclairer en permanence son logement ? A quelle période de l'année ? – Comment le logement est-il équipé en éclairage ? (douille-test, lustres, lampes à incandescence ? – Le nombre de points lumineux est-il suffisant ? – Le logement est-il équipé de luminaires ? – Le logement est-il équipé d'éclairage d'ambiance ? D'éclairage adaptés aux différentes tâches à effectuer ? – Existe-t-il un éclairage extérieur ? 	<ul style="list-style-type: none"> - Modifier la teinte des murs, poser des miroirs pour capter la lumière ... - Proposer la pose de luminaires adaptés aux tâches à effectuer - Equiper les luminaires de lampes économiques adaptées au lieu et à l'usage : pas de fluocompactes dans les lieux de passages, ces lampes ne supportent pas les allumages courts et répétés. - Multiplier les points d'éclairage : ce geste n'augmente pas la consommation d'électricité, au contraire, il permet de moduler selon ses besoins. - Remplacer les lampes à incandescence ou halogènes par des lampes plus économiques : ce geste peut diviser par 5 le budget éclairage. - Pose de détecteurs de présence 	<ul style="list-style-type: none"> - Modifier la teinte des murs, poser des miroirs pour capter la lumière ... - Proposer la pose de luminaires adaptés aux tâches à effectuer - Equiper les luminaires de lampes économiques adaptées au lieu et à l'usage : pas de fluocompactes dans les lieux de passages, ces lampes ne supportent pas les allumages courts et répétés. - Multiplier les points d'éclairage : ce geste n'augmente pas la consommation d'électricité, au contraire, il permet de moduler selon ses besoins - Remplacer les lampes à incandescence ou halogènes par des lampes plus économiques : ce geste peut diviser par 5 le budget éclairage - Pose de détecteurs de présence

FICHE GUIDE ELECTROMENAGER ET ELECTRICITE SPECIFIQUE

- L'électricité spécifique c'est l'électricité consommée hors chauffage
- Les équipements de froid sont les plus gourmands : 32 % de la facture d'électricité spécifique
- Un équipement de froid sur consommateur peut facilement majorer la facture annuelle d'électricité de 200 € c'est environ la moitié de son prix !

	Conseils de repérage	Ce que l'on peut faire
Les équipements de froid	<ul style="list-style-type: none"> – l'appareil est-il près d'une source de chaleur (four, radiateur, fenêtre) ? – l'appareil est-il suffisamment éloigné du mur ? – l'appareil est-il bien calé ? – l'appareil est-il étanche ? – L'appareil est-il givré ? – L'appareil est-il d'apparence vétuste ? Est-il anormalement bruyant ? Fonctionne t'il en permanence ? – L'appareil est-il adapté à la typologie du foyer ? 	<ul style="list-style-type: none"> – la chaleur oblige l'appareil à faire un effort supplémentaire pour garder le froid : revoir l'aménagement pour éloigner l'appareil de la source de chaleur – ménager un espace de 5 cm entre le mur et l'appareil pour que la chaleur qu'il évacue puisse s'échapper. La distance à ménager correspond à la longueur d'un bouchon de liège. La grille arrière doit être nettoyée 2 fois par an. – un appareil de froid doit être posé de niveau, s'il est penché la porte se déforme et le joint n'est plus étanche – Le test de la feuille de papier : coincer une feuille de papier : coincer une feuille de papier dans la porte de l'appareil si elle tombe ou se retire facilement c'est que joint de porte est hors d'usage et provoque une sur consommation : remplacer le joint. – Le givre provient de la vapeur d'eau : penser à couvrir les aliments. – Dégivrer l'appareil : un demi centimètre de givre c'est 30% de consommation en plus. – Ce sont les signes d'un appareil sur consommateur : dans ce cas il est temps de poser un wattmètre pour avoir connaissance de la surconsommation de l'appareil et organiser son remplacement. Un tel geste peut-être très vite amorti. <p>Un appareil trop grand c'est une sur consommation d'électricité. compter</p> <ul style="list-style-type: none"> 100 à 150 L pour un célibataire 150 à 250 L pour 2 à 3 personnes 250 à 350 L pour 3 à 4 personnes

	<ul style="list-style-type: none"> — S'agit-il d'un frigo américain ? 	<ul style="list-style-type: none"> — un frigo américain consomme 3 fois plus qu'un frigo normal : son propriétaire doit en être informé. <p>* la bonne température de réglage pour un réfrigérateur c'est : 4°C * la bonne température de réglage pour un congélateur c'est : - 18°C</p>
<p style="text-align: center;">L'entretien du linge</p>	<ul style="list-style-type: none"> — le ménage possède t'il un sèche-linge ? — Essorage : à quelle vitesse la famille essore t'elle son linge ? — Le foyer bénéficie t'il d'un abonnement heures creuses ? — Combien le ménage fait-il de machines de linge par semaine ? A quelles températures ? — Comment savoir si un lave-linge sur consomme ? 	<ul style="list-style-type: none"> — Vérifier que cet appareil est indispensable en hiver (il ne l'est jamais en été). Si c'est un sèche-linge à évacuation il sera moins énergivore qu'un sèche-linge à condensation, en revanche il faut vérifier qu'il a bien une évacuation sur l'extérieur. Si l'air humide est répandu dans le logement cela peut-être dévastateur pour la qualité de l'air et la facture énergétique. Idem si le tuyau est placé dans l'embrasure d'une fenêtre. <i>* On ne trouve pas de sèche-linge de classe énergétique A en France.</i> — La vitesse d'essorage peut-être réduite en été : l'énergie du soleil est gratuite — privilégier l'usage des heures creuses. En cas de nuisance sonore il existe des tapis anti-vibrations qui se mettent sous le lave-linge. — Si l'appareil ne possède pas de programmeur il est possible d'en installer un sur la prise. — Un lavage à 30°C consomme 3 fois moins qu'un lavage à 90°C : éviter les lavages à haute température quand ils ne sont pas indispensables — avec le wattmètre : un lave-linge classe AAA c'est 0,94 KWh/cycle (0,11 € pour une machine de 90°C en heure pleine) un lave-linge classe CCC c'est 1,35 KWh /cycle (0,16 € pour une machine de 90°C en heure pleine)

